

Infrastructure (hébergements existants)

Votre manifestation ayant un rayonnement qui va au-delà des frontières de la région où elle est organisée, il sera nécessaire d'héberger les participants et les spectateurs. Si les solutions d'hébergements existantes sont suffisantes, veillez à respecter les mesures suivantes :

- Cette aide de travail est une liste de contrôle pour les organisateurs de manifestations. Les cases indiquent les mesures qui doivent être appliquées en priorité.

1. Hébergements existants

- Pour l'hébergement des participants et des hôtes, favorisez des endroits qui se trouvent à proximité du site de la manifestation.**
Carte en ligne : <http://map.search.ch/?poi=bergbahn,parkhaus,haltestelle,zug,hotel>

Organisez un service de navettes.

Si le site de la manifestation n'est pas atteignable à pied (500 m) ou en transports publics depuis les hébergements, organisez un système de transport qui les rallie. Le service de navettes doit être compris dans le prix de l'entrée / les frais d'inscription.

[Transports publics régionaux \(Liste d'adresses des transports publics\)](#)

Etudiez s'il y a la possibilité de mettre des vélos à disposition (en location ou contre un dépôt) pour rejoindre les sites de compétition.

Favorisez pour vos hôtes des hébergements qui remplissent des critères écologiques (par ex. produits de nettoyage et de lessive sans phosphates et biodégradables, cuisine privilégiant l'utilisation de produits locaux et de saison, si possible de provenance biologique).